

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AMAP du 9 mars 2017

Rapport financier

Solde du compte au 31 décembre 2016 : 712,75 €

Principales opérations 2016

- Assurances : 30 €
- Participation au Festival Colibri à Couzon : 40 € (achat produits)
- Participation à la semaine équitable : 26,70 €
- Chocolats pour les Fêtes de fin d'année

Début 2017 il faut noter un mouvement comptable pour le règlement des agrumes (1089 €) : les adhérents intéressés ont réglé leur commande à l'AMAP tandis que l'AMAP a réglé l'entièreté de la somme au producteur.

L'assemblée

- recommande de mettre à jour la délégation de signature auprès de la banque
- recommande de mettre à jour la composition du Bureau, voire la domiciliation de l'association si nécessaire, auprès de la Préfecture
- donne mandat à l'unanimité à la trésorière pour étudier le changement d'établissement bancaire afin de diminuer les frais de tenue de compte, qui s'élèvent aujourd'hui à 6,50 € tous les deux mois à la Poste. Ces frais de tenue de compte seraient nuls au Crédit Mutuel pour les associations.

Rapport moral

En ce qui concerne les producteurs :

- Pour **Anne Vernis**, 2016 a été une année de maraîchage compliquée, avec beaucoup de retard dans les cultures, une charge de travail élevée à l'automne. Elle constate une stabilité du nombre d'adhérents qui la sollicite (13). En 2017 elle envisage d'être présente une fois par trimestre pour optimiser les allers-retours, en maintenant le système de la cagnotte si possible.
- Pour **Roselyne et Hubert Régnier**, 2016 a été une petite année apicole. La qualité du miel a été bonne malgré une faible quantité. La soudure avec la prochaine récolte devrait pouvoir cependant se faire. Ils comptent treize contrats, chiffre qui se maintient entre les arrivées et les départs. Roselyne et Hubert annoncent la mise en vente de leur exploitation. Ils ont un projet d'installation apicole à la Réunion.
- **Patrice Civade** n'a pas beaucoup de contrats. 2016 a été une année compliquée, 2017 devrait normalement se présenter sous de meilleurs auspices. Il reproposera en 2017 des caissettes de bœufs, mais abandonne l'idée de proposer des caissettes de porcs. Laurence PONROY indique qu'elle a contacté un producteur de porc, Hervé Brébard (de Droiturier) qui est susceptible occasionnellement de fournir l'AMAP en caissette de porc. Il n'est pas en Bio, mais ses prairies sont certifiées en Bio.

- **Olivier et Nathalie Marty** comptent dix contrats plus quelques adhérents occasionnels. Le nombre de contrats est en progression, ils sont plutôt satisfaits.
- **Fabrice et Corinne Calia** comptent 20 contrats, un chiffre qui se maintient d'une année sur l'autre. Pour l'instant la production de beurre et la tome de vache est un peu en suspend du fait d'une faible production de lait.
- **Dominique et Pascal Kuhn** comptent 20 contrats, chiffre légèrement en baisse par rapport aux années précédentes. Dominique espère que ce nombre remontera.
- **Clément Mariau et Jennifer** comptent environ 15 contrats cagnotte. Jennifer remercie la compréhension des adhérents par rapport à certains « incidents » de livraison. Les actions de communications ont été bénéfique pour le nombre de contrats, ce qui a décidé Clément à rester à l'AMAP au moins pour cette année, car la question se posait au regard des allers-retours entre leur exploitation et Moulins. Ils feront le bilan de leur maintien à l'AMAP fin 2017. Ils ont un projet de diversification fruitière pour pouvoir réaliser et vendre de la pâtisserie et un de leur autre objectif est toujours d'être autonome au niveau de leur production céréalière.
- **Sandrine Mesguich** compte dix contrats cagnottes. Elle est assez contente du nombre d'adhérents, qui progresse régulièrement. Elle reste à l'AMAP pour l'instant.
- **Laurence Ponroy et Stéphane Peillon** comptent 28 paniers en semaine « haute » et 20 paniers en semaine « basse », chiffre en hausse (18 paniers en semaine « haute » l'an passé). Ils soulignent le renouvellement important des adhérents en 2016, adhérents souvent motivés. Sur le plan du maraîchage l'année 2016 a été difficile : ils ont dû faire appel à la production de confrères pour compenser la faible production de certains légumes. La conversion en Bio va être définitive cette année en ce qui concerne les légumes (les petits fruits seront quant à eux labellisés Bio en 2018).
- La vente des agrumes et de l'huile a bien fonctionné, ainsi que celle du crémant de Bourgogne. Concernant les agrumes, si tous s'accordent sur la qualité des fruits, plusieurs déplorent les difficultés de conservation des oranges (pourrissement rapide). Il semble que cela soit exceptionnel, et dû aux conditions météorologiques difficiles qui ont eu lieu en Espagne en 2016. Les adhérents sont plutôt partants a priori pour renouveler ces deux opérations.

Du côté des adhérents

Le nombre d'adhérents au 1^{er} janvier 2017 s'élève à 29.

Les sept adhérents présents à l'assemblée générale soulignent la souplesse dont font preuve les producteurs au niveau du calendrier et la qualité de l'accueil. Les adhérents soulignent également l'intérêt du système des cagnottes

Les permanences

Elles se sont bien mises en place, la plupart des adhérents y participent.

Les actions de communications

Une réalisatrice a contacté Anne Vernis pour lui proposer d'élaborer un petit film de 2 à 3 minutes sur l'AMAP, intégrable sur le site internet, pour un coût de 150 à 200 €. L'assemblée générale se montre favorable à cette idée. Mireille Béziaud, adhérente, rencontrera la réalisatrice avec Anne Vernis pour préciser les modalités.

Le flyer de l'AMAP est à actualiser. La question de son évolution en plaquette de présentation se pose aussi, à l'image de celle de l'AMAP de Gannat où chaque producteur se présente. Un appel aux adhérents, qui sera relayé pendant les permanences, est lancé pour constituer un petit groupe de travail sur la question.

Le site internet de l'AMAP est à faire évoluer et à actualiser, et différentes questions se posent :

- Faut-il changer d'architecture et d'outil ?
- Faut-il passer par un hébergeur payant ?
- Quel type de site veut-on : un site orienté blog, un site « vitrine » peu vivant mais avec les informations essentiels (producteurs, contacts, horaires...) ou bien un site très vivant (mise en ligne régulière d'informations), mais cela demande du travail de mise à jour (et qui le fera?). Stéphane Peillon le maraîcher souligne également le déclin des sites internet classiques au profit d'outils comme Facebook. Laurence Ponroy insiste sur l'importance de garder une unité visuelle entre le tract (ou la plaquette de présentation) et le site internet.

Le site internet est maintenu aujourd'hui en grande partie par Stéphane Peillon qui souhaiterait passer la main à un ou plusieurs adhérents. Jennifer indique qu'elle a été contacté par une conceptrice de site web qui serait intéressé pour réaliser le site de l'AMAP. Un appel aux adhérents, qui sera relayé pendant les permanences, est également lancé sur ce sujet pour constituer un petit groupe de travail sur la question.

Les événements

Plusieurs pistes pour l'année 2017 sont évoquées dont :

- Le forum des associations
- Les jardins à la Prévert à Yzeure
- Porte ouverte chez Clément Mariau et Jennifer
- Porte ouverte chez Stéphane Peillon et Laurence Ponroy

Jennifer propose d'organiser un « comité d'animation » avec les adhérents motivés pour prendre en charge la gestion organisationnelle et logistique des événements afin de décharger quelque peu la trésorière et la présidente, information qui sera aussi relayée pendant les permanences.

Renouvellement du Bureau

Aucun candidat ne s'étant manifesté, le Bureau est de nouveau constitué uniquement de Dominique Gouttebelle et Véronique Drut. Malgré leur motivation, intacte, elles soulignent l'importance d'un renouvellement ou au minimum d'avoir un Bureau plus étoffé pour une meilleure répartition des tâches de gestion.

La soirée se termine « en auberge espagnole » où tout le monde déguste ce qui a été apporté